

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 Juin, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Pierre de BOUTRAY, maire.

Etaient présents : M. Pierre de BOUTRAY, M. Bruno GROYER, Mme Emmanuelle BOUET, M. Jérôme GIRARDEAU, M. Gilles DUQUENOY, Mme Chantal SOYER, M. Thibaut HENRION, M. Alain LABBE.

Absents Excusés : M. Etienne GABARD, M. Martin ALEMANN

Secrétaire de Séance : Mme Chantal SOYER

Monsieur de BOUTRAY, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 7 mai 2025. Le conseil n'émet aucune objection.

1. POINT SUR LES TRAVAUX :

- Les serrures des bâtiments ont été changées.
- La toiture de la salle des fêtes est en mauvaise état. Des devis vont être demandés en fin d'année 2025. Des demandes de subventions seront alors demandées.
- Un devis a été retenu pour les travaux d'un des deux logements de la cure. Ce devis s'élève à 2504,54 € TTC.
- Le chemin de la batardière devrait se faire autour du 23 Juin 2025.
- Des zones « non-fumeurs » vont être délimitées par des marquages et des panneaux ; une devant l'école, et une aux abords du parc. Une loi rentre en vigueur au 1 juillet 2025.

Une entreprise « Tchao Mégots » propose ses services afin de récupérer les mégots. Achat de cendriers, contrat de ramassage des mégots. La commune peut obtenir des aides via « Alcom ». Ce service ayant un certain coût, le conseil ne donne pas suite pour l'instant à cette proposition.

2. POINT SUR LE BUDGET :

Monsieur le maire expose aux conseillers les comptes au 31 mai 2025.

3. POINT SUR LE BULLETIN MUNICIPAL :

Le bulletin sera distribué aux habitants la première quinzaine de juillet.

4. QUESTIONS DIVERSES :

- Etat des lieux de la salle des fêtes : Bruno GROYER pour le mois de Juillet, Pierre de BOUTRAY pour le mois d'août.
- La commission subventions s'est réunie. Après accord du conseil, les sommes suivantes seront attribuées :
 - Coordination Autonomie : 30 €

- Les restos du coeur : 515 €
- CAUE : 45 €
- CFA Niort Parthenay : 50 €
- Gabol : 1500 €
- ESPV : 840 €
- Fondation du Patrimoine : 100
- Centre Social Montreuil Bellay : 310 €
- SPA : 108,96 €

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 2 juillet 2025 à 20 h 15

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Pierre de BOUTRAY

Bruno GROYER

Emmanuelle BOUET

Etienne GABARD

Jérôme GIRARDEAU

Gilles DUQUENOY

Absent

Chantal SOYER

Thibaut HENRION

Alain LABBE

Martin ALEMANN

Absent